

Elisabeth LEISS

UNE LINGUISTIQUE DE TYPE ARISTOTÉLICIEN : JEAN-MARIE ZEMB ET LE RENOUVEAU D'UNE GRAMMAIRE PHILOSOPHIQUE¹

I. La grammaire comme livre de lecture

Que la lecture d'un ouvrage de grammaire puisse procurer un certain plaisir intellectuel n'est pas chose inhabituelle en France. Ils ne sont pas rares ceux qui ont cité *Le Bon usage* de Maurice Grevisse comme l'un de leurs livres de chevet préférés, un livre qu'ils ont toujours grand plaisir à prendre en main pour y lire quelques pages. La grammaire *Duden* ne s'est jamais vu entourée d'une telle aura. Qu'une grammaire puisse être un livre de lecture semble, la plupart du temps, quelque chose d'impossible à imaginer pour les usagers allemands d'une grammaire. Quand on écrit une grammaire comparée du français et de l'allemand, il faut évidemment être un "ethnologue de la grammaire" – ce qu'est Jean-Marie Zemb qui maîtrise non seulement différents systèmes linguistiques, mais également diverses traditions linguistiques et leurs métalangages. Ce n'est pas une grammaire comparée au sens étroit du terme qu'il a envisagée pour sa grammaire. Et s'il a mis face à face deux systèmes linguistiques pour en rendre compte, c'est avec l'idée d'un projet de Grammaire universelle de type très particulier.

Dès la première page de sa *Grammaire comparée*, Jean-Marie Zemb prend la précaution de donner à ses lecteurs allemands une clé de lecture. Cette grammaire est un « livre de lecture », trouve-t-on sur la page d'introduction rédigée en allemand et intitulée « Prolégomènes », titre qui invite clairement à entrer dans un texte de nature philosophique. Une telle indication n'est pas nécessaire sur la page rédigée en français, qui porte simplement le titre habituel d'« Introduction » et où le lecteur est invité pour sa part à ralentir le rythme de sa lecture. Que les uns ne se mettent pas immédiatement au travail et que les autres ne se livrent pas frénétiquement au plaisir, voilà ce que semble dire le mode d'emploi adressé à chacun respectivement. C'est un voyage de découverte en terre grammaticale qui est ici proposé au lecteur, non un inventaire de points grammaticaux qu'il lui faudrait reprendre du début à la fin, ce qu'indiquent explicitement les quelques pages en français² qui suivent un peu plus loin. Même le lecteur familier du *Bon usage* doit s'attendre à plus d'une surprise : voilà sous forme paraphrasée l'annonce que lui propose Zemb d'une aventure grammaticale. Ce que J.-M. Zemb présente n'est pas un compromis entre deux traditions grammaticales, la tradition française et la tradition allemande, un compromis auquel les deux partis auraient dorénavant à s'adapter. Il s'agit d'une entreprise d'une tout autre nature, à savoir qu'elle reprend le vieux projet d'une « Grammaire Philosophique », dans le but d'offrir une « nouvelle grammaire philosophique »³. Les grammaires philosophiques sont des ouvrages de

¹ Cette contribution a paru dans le numéro en hommage à J.M. Zemb de la revue *Sprachwissenschaft* (23/2, 1998 : 141-165) sous le titre *Eine aristotelistische Linguistik. Der Neubeginn einer Philosophischen Grammatik durch Jean-Marie Zemb*.

² Jean-Marie Zemb, 1978 : 49.

³ Jean-Marie Zemb, 1984 : 870.

lecture, en ceci qu'elles ne dressent pas de listes de règles toujours assorties d'exceptions, mais qu'elles expliquent les faits grammaticaux et en offrent les analyses. De bonnes explications rendent les listes inutiles, puisque par définition, elles ne génèrent aucune exception. Les grammaires explicatives ne surchargent pas la mémoire d'un inventaire de règles inutiles, car elles rapportent tout fait de langue au principe explicatif dont il procède. Celui qui peut expliquer ce qu'est la transitivité n'a nul besoin de dresser la liste des verbes transitifs. Celui qui a compris la fonction transitive reconnaît immédiatement un verbe transitif, quand bien même le verbe surviendrait dans une construction au datif ; et un pseudo-transitif sera de même reconnu immédiatement comme tel, même dans une construction accusative. Et au cas où il y aurait "erreur de diagnostic", l'explication donnée sera aussitôt reprise pour être révisée. Dresser en effet dans ce cas une liste d'exceptions reviendrait tout simplement à refuser de réfléchir plus avant. Or, il n'est pas acceptable que, du fait de tels blocages, les lecteurs que passionnent grammaires et faits grammaticaux ne se voient proposer que des listes d'irrégularités des plus indigestes. Mais n'y a-t-il pas un adage qui dit que « l'exception confirme la règle » ? Dans ses travaux, Jean-Marie Zemb n'a cessé de mentionner qu'il s'agit là d'une réinterprétation du sens premier de la sentence latine dont elle provient. L'exception *éprouve* la règle, la met à *l'épreuve*. L'exception ne sera surmontée et intégrée à la règle que si, pour cela, la règle se modifie et s'ajuste. Étant donné qu'en France la tradition de la grammaire philosophique ne s'est pas complètement perdue, le souvenir d'un impératif de lisibilité et d'intelligibilité est toujours présent dans les consciences des contemporains. Ce capital intellectuel, Jean-Marie Zemb peut le mobiliser et le convoquer.

II. La grammaire comme "Grammaire Philosophique"

La disparition de l'idée qu'une grammaire doit par principe être un ouvrage intelligible et lisible a à peu près coïncidé avec l'abandon de la conception qui voit le monde comme étant lisible et intelligible. Aux yeux des auteurs des « Grammaires Philosophiques », les deux credos étaient des certitudes, des évidences. Les philosophes contemporains, en revanche, cultivent et adoptent l'idéal de l'héroïque maintien dans le « Nouveau Désordre ». Faut-il pour cela que les grammaires, elles aussi, présentent le degré de confusion qu'elles ont atteint de nos jours ? Et les désordres dont il s'agit, – aussi bien celui qui règne dans le monde social que celui qui règne dans la grammaire –, sont mis au pas par l'insertion de paragraphes confiée au gré du hasard. Et même si on ne peut pas toujours avoir une vue d'ensemble de ce qui est proposé, il faut cependant impérativement s'y conformer, la Grammaire *Duden* offrant un bel exemple de tout cela. Il est intéressant de constater qu'une « Grammaire Philosophique » telle que celle de Jean-Marie Zemb ne connaît pas le paragraphe comme ce succédané d'ordre décrit plus haut.

On peut résumer en quelques mots la « Grammaire Philosophique » des XIII^e et XIV^e siècles. Elle constitua un exemple pour toutes les « Grammaires Générales » qui suivirent, la plus connue d'entre elles étant la *Grammaire générale et raisonnée* de Port-Royal. Il n'est pas rare que les étudiants apprennent que la Grammaire de Port-Royal est la toute première grammaire générale qui ait existé. Cela, ils l'entendent en général professé par des adeptes du camp qui délibérément divulgue dans les manuels d'histoire de la linguistique l'idée que la linguistique moderne commence en 1957, avec les *Syntactic Structures*⁴ de Noam Chomsky. Dans son livre *Cartesian Linguistics*⁵, ce dernier ne se réfère à son tour qu'à la tradition tardive d'une grammaire universelle, popularisant ainsi cette tradition tardive. Lors de la

⁴ La Haye, 1957.

⁵ New York, 1966.

réédition des « Grammaires universelles »⁶, qui font l'objet d'un regain d'intérêt, on a tellement taillé dans l'histoire qu'on n'y fait débiter la Grammaire universelle qu'au XVII^e siècle. La longue tradition d'une Grammaire générale qui remonte bien avant Port-Royal, a été négligée par les adeptes de ce camp, voire purement et simplement ignorée. Avec le XVII^e siècle, nous avons simplement à faire à un « remake » de la Grammaire universelle. Cette version tardive de la Grammaire universelle conçoit la langue comme un instrument, comme un simple outil au service de l'expression des idées. Cette vision des choses prédomine aujourd'hui encore. Que le langage représente en premier lieu un instrument de communication fait partie de l'axiomatique de l'époque contemporaine. C'est ainsi qu'un rattachement à la tradition de Port-Royal pouvait se faire sans de grandes restructurations des approches théoriques. En ce sens, la Grammaire universelle de Noam Chomsky ne fut pas la révolution paradigmatique qu'elle a été dite longtemps représenter.

Avant le XVII^e siècle, c'est une caractérisation fondamentalement opposée de la langue qui prédomine : la langue n'était pas réduite à un outil de communication, mais était définie comme un instrument au service de la connaissance. Si on voulait résumer en une formule lapidaire cette divergence de conceptions, on pourrait dire ceci : la langue n'est pas un outil servant à exprimer des idées ; elle est bien plutôt ce qui permet aux idées de s'imprimer dans l'esprit. La langue n'est pas à proprement parler un instrument, mais un interprète, une traductrice, qui assure une médiation entre le monde et nous. Le résultat de cette médiation, ce sont les idées. Chez l'homme, la cognition est ainsi le produit d'une médiation opérée par la langue – et non un point de départ à partir duquel la langue pourrait seulement commencer à opérer. Les tenants de la Grammaire universelle ne se laissèrent pas influencer par cette conception de la Grammaire générale, dominante au Moyen Âge tardif. La fonction cognitive de la langue, repoussée avec véhémence, ne se retrouve en fait au XX^e siècle que dans les “théories linguistiques de la relativité”, dont la variante la plus connue fut celle de l'hypothèse de Sapir-Whorf. Ces thèses présentent l'inconvénient d'être de nature non-universelle. Les propriétés particulières des langues particulières sont placées sur le devant de la scène. La question de l'universalité des fonctions de la langue passe à l'arrière-plan. Nous sommes habitués à considérer l'opposition entre théorie de la relativité linguistique et grammaire universelle comme absolue et établie une fois pour toutes.

On ne comprend ce qu'est la Grammaire philosophique que si l'on prend conscience qu'elle intègre et associe les éléments fondamentaux des deux camps théoriques évoqués ici. La « Grammaire philosophique » est ainsi une théorie grammaticale fondée sur le principe que les lois générales du langage humain sont les seules qui soient dignes d'être étudiées. Et la « Grammaire philosophique » est en même temps une théorie grammaticale qui place au premier plan la fonction cognitive du langage. C'est ainsi que la grammaire philosophique unit en son sein les éléments les plus fascinants servant, à chacun des deux camps, de fondement, camps qui se considèrent, quant à eux, comme opposés. On trouve encore chez Wilhelm von Humboldt cette plus large envergure d'approche du langage humain. Elle se retrouve aujourd'hui dans les travaux théoriques de Eugenio Coseriu et de Jean-Marie Zemb. Cette position théorique, selon laquelle la langue est un instrument cognitif dont les éléments assurant cette fonction sont en toute langue présents et ce, sous des “revêtements” différents selon les langues particulières, on peut en faire remonter l'origine à Aristote. Il ne fait aucun doute que la « Grammaire Philosophique » du Moyen Âge tardif est bien une grammaire aristotélicienne. La grammaire philosophique n'a pu voir le jour que parce qu'elle s'est

⁶ Dans la série *Grammatica Universalis. Meisterwerke der Sprachwissenschaft und der Sprachphilosophie*, 1966-1989. Sur les 20 grammaires universelles (reprises et réimprimées dans cette série), toutes sont parues – à l'exception d'une seule – après le XVI^e siècle. Il existe également depuis chez le même éditeur la série *Grammatica Speculativa*. Dans cette série sont parues 6 œuvres depuis 1977.

associée à l'extraordinaire niveau des connaissances acquises dans la culture scientifique islamique, tant en philosophie qu'en théorie grammaticale, culture à l'époque présente en Espagne.

Il faut comprendre que ce qui semble être une reprise de la Grammaire Philosophique du Moyen Âge ne représente pas une régression. Cette grammaire philosophique a, au contraire, plus de plus de 700 ans d'avance sur la tradition suivie par la Grammaire *Duden*⁷. La Grammaire *Duden* peut être considérée, sous de nombreux aspects, comme la continuation pure et simple de la grammaire latine de Priscien (VI^e siècle), c'est-à-dire comme la continuation d'un état autrement plus ancien de la tradition. Elle s'oriente sur une culture grammaticale qui était la norme jusqu'à l'apparition de la Grammaire Philosophique. Depuis la Renaissance, on constate que la Grammaire Philosophique est délaissée et que s'opère un retour à cette tradition grammaticale romaine que la Grammaire Philosophique avait depuis longtemps revue et corrigée. Il n'est pas exagéré de dire que la grammaire *Duden* prend modèle sur la rédaction grammaticale qui a eu cours du VI^e siècle au XII^e siècle, tandis que la Grammaire Philosophique de Jean-Marie Zemb s'inscrit quant à elle dans la continuité du modèle de rédaction grammaticale des XII^e-XIV^e siècles. Et depuis ? Roman Jakobson⁸ a constaté que le niveau auquel étaient parvenues en l'espace de ces deux siècles tant la rédaction que la théorie grammaticale n'a jamais plus été atteint depuis. À ma connaissance, personne n'a contredit cette affirmation de Jakobson, avec des arguments à l'appui. On pourrait tout au plus lui objecter que la qualité de ses propres travaux théoriques a relativisé ce constat qu'il formule. On sait que Roman Jakobson est celui qui a recensé les ouvrages du philosophe Charles Sanders Peirce, sous-estimé à son époque, et qui l'a fait connaître en linguistique⁹. Très tôt, dès l'âge de 29 ans, Peirce s'est constitué un cahier de notes sur lequel il répertoriait les manuscrits encore existants de cette tradition grammaticale scolastique méprisée par ses contemporains¹⁰. Dès qu'il eut reconnu qu'il existait un rapport entre la qualité des traités de grammaire médiévaux qu'il admirait et la recension de l'œuvre d'Aristote, il se fixa comme but de devenir l'Aristote de l'époque moderne¹¹. Il est frappant de remarquer qu'on retrouve dans toutes les productions théoriques qui comptent de nos jours un chemin qui remonte à Aristote¹². « La sympathie de l'auteur va aux réponses

⁷ Duden, *Grammatik der deutschen Sprache*. La grammaire *Duden* n'est citée ici qu'à titre représentatif d'un type spécifique de grammaire ; il faut cependant considérer que la grammaire *Duden* n'est pas simplement la grammaire de la rédaction de Duden ou d'un auteur unique. Les différents chapitres proviennent au contraire de divers auteurs qui ne font pas partie de la rédaction, et présentent entre eux de grandes différences de niveau théorique. Cf. *infra* note 20.

⁸ R. Jakobson, 1985 [1975¹] : 185-198.

⁹ R. Jakobson, 1985 [1977¹] : 248-253.

¹⁰ Le 1^{er} janvier 1868, Peirce (âgé de 29 ans) commence un cahier de notes dans lequel il reporte les titres de tous les ouvrages de logique médiévale se trouvant dans la bibliothèque de son université à Cambridge, Massachusetts. Voir sur ce point E. Walther, 1989 : 82. La date indique le caractère programmatique du projet de Peirce.

¹¹ K. Oehler, dans son introduction aux *Catégories* d'Aristote traduites par ses soins (1995 : 5-6), résume ainsi les déclarations de Peirce au sujet d'Aristote : Selon Peirce, Aristote est le plus grand esprit que l'humanité ait produit. Peirce affirme avoir plus lu et réfléchi sur l'œuvre d'Aristote que sur n'importe quelle autre œuvre.

¹² Cette affirmation ne se restreint pas au domaine de la théorie grammaticale, mais peut s'étendre également aux performances philosophiques du Moyen Âge. Voir R. Pasnau (1997), qui se montre tout autant impressionné par la qualité inégalée de la philosophie du Moyen Âge tardif que R. Jakobson l'avait été avant lui par les productions de cette même période en matière de théorie du langage. R. Pasnau partage également avec R. Jakobson la déception de voir que ces productions ont été occultées au cours des siècles suivants. Peirce parle même de « fureur barbare contre la pensée médiévale ». Cf. *Ch. S. Peirce, Semiotische Schriften*, 1986 : 208, rem. 1.

aristotéliennes »¹³. C'est ainsi que Jean-Marie Zemb caractérise l'orientation de sa théorie grammaticale. Jean-Marie Zemb est l'auteur d'une monographie sur Aristote¹⁴. Il est l'auteur d'une « Nouvelle grammaire philosophique », et est ainsi celui qui renouvelle la philosophie aristotélienne du langage. Ce faisant, Jean-Marie Zemb ne se livre pas à une historiographie de la linguistique. Il n'est pas non plus à la recherche de prédécesseurs. De la rédaction des grammaires telle qu'elle eut lieu dans le passé, il retire les meilleurs matériaux afin de les réemployer de façon constructive – peut-être dans l'espoir de continuer l'œuvre des cathédrales grammaticales du Moyen Âge. Il ne rencontre auprès des grammairiens et des historiographes qu'étonnement et scepticisme incrédule. Les premiers construisent aujourd'hui leur grammaire différemment, les seconds admirent certes les constructions grammaticales du Moyen Âge et les décrivent – on assiste même depuis ces dernières années, dans le cadre d'approches sémiotiques, à une fantastique augmentation des travaux historiographiques portant sur la philosophie et la grammaire du Moyen Âge tardif. Mais, de même que l'enthousiasme pour les cathédrales gothiques ne suscite aucune initiative pour ouvrir un chantier de construction, de même avons-nous peu d'espoir que quelqu'un reprenne le chantier d'une nouvelle grammaire philosophique. C'est cette place désenchantée que Jean-Marie Zemb investit pour y construire sa « nouvelle grammaire philosophique ». Le matériau qu'il va utiliser et que l'on ne trouve plus dans les constructions contemporaines, c'est l'« archilexème ».

III. Au fondement de la “Grammaire Philosophique” : l'archilexème

1. Le statut épistémologique de l'archilexème

Au fondement de la Grammaire Philosophique du Moyen Âge se trouve la réflexion sur les propriétés opératives des classes de mots. Les classes de mots représentent le premier niveau grammatical qui se déploie au-dessus du matériau brut que sont les unités lexicales. Ce matériau lexical brut, Jean-Marie Zemb le désigne du terme d'« archilexème » ou de celui de « protolèxème ». Un archilexème est un lexème pour lequel la différenciation en classes de mots ne joue pas ou est neutralisée. Dans le champ actuel de la rédaction des grammaires, ce concept d'archilexème constitue un véritable événement. Or, lors de sa réception critique, la réserve témoignée par la recherche sur les classes de mots montre bien la difficulté qui existe encore pour situer et comprendre ce concept. Il ne s'agit pourtant pas d'une trouvaille personnelle de l'auteur, mais d'un concept issu de la théorie cognitive de la grammaire spéculative et philosophique qu'est la grammaire modiste du Moyen Âge. Ces trois qualificatifs de spéculative, philosophique, et modiste, des synonymes en fait, indiquent déjà les trois points essentiels d'une théorie dans laquelle l'archilexème représente un concept théorique central :

- la grammaire est « philosophique », parce qu'elle travaille sur la base d'une théorie de la connaissance ;
- la grammaire est « spéculative », parce qu'elle considère la langue comme un *speculum*, un miroir de la réalité.
- elle est « modiste », parce que ce n'est pas le concept naïf de l'“image réfléchie de la réalité” qu'elle propose ; mais que « modiste » renvoie à une considération de tous les modes spécifiques qui coopèrent comme autant de techniques pour constituer l'image réfléchie de la réalité. C'est ainsi l'analyse des techniques de mise en perspective qui se

¹³ *Vergleichende Grammatik*, 1984 : 876. Il ajoute : « [pour des réponses aristotéliennes] qui n'éliminent pas les questions platoniciennes ».

¹⁴ Jean-Marie Zemb, *Aristoteles*, 1961.

voit mise au premier plan.

La fonction « spéculative » de la langue, sa fonction réfléchissante, est assurée par la composante lexicale, et la fonction de mise en perspective l'est par la composante grammaticale.

La constitution d'un relais entre sémantique et grammaire est fournie par l'archilexème. En s'appuyant sur le terme anglais de « bare nouns », lequel renvoie à des noms indifférents au nombre, on pourrait désigner l'archilexème du nom de « bare word » – c'est-à-dire comme étant un mot indifférent aux classes de mots. Pouvons-nous cependant nous représenter des lexèmes en l'absence totale de toute différenciation quant aux classes de mots ? Existe-t-il vraiment des lexèmes qui seraient une réalité linguistique ?

La grammaire spéculative et modiste du Moyen Âge part du principe qu'avec les lexèmes *leiden* « souffrir » et *Leid* « souffrance », c'est en fait le même découpage de la réalité qui se trouve réfléchi. Dans la terminologie de la sémantique structuraliste, on parlerait aujourd'hui d'isomorphie sémique. Dans les deux lexèmes se trouvent les mêmes traits sémantiques. Leur différence ne se laisse pas extraire de la réalité extra-linguistique. C'est ici qu'un constructiviste radical objecterait qu'il est naïf de supposer qu'une relation motivée entre l'objet extralinguistique et sa signification, voire ses traits sémantiques, existe. Une telle relation est en effet supposée dans la grammaire spéculative. Il est admis que le compte fini des traits sémantiques d'un lexème représente une sélection opérée à partir du nombre infini de traits que le réel présente. Chaque lexème représente un choix de propriétés issues de la réalité, celles-ci se trouvant ainsi sous les feux du projecteur. C'est dans ce sens que le lexème est une image réfléchie du monde. Même si le choix et la combinatoire des traits caractéristiques résulteraient toujours d'un pur hasard, cela ne change rien au fait que leur correspond un corrélat réel. L'image réfléchie peut ainsi comporter plus ou moins de traits. Le lexème *Tanne* « sapin », par exemple, contient plus de traits que n'en contient le lexème *Nadelbaum* « conifère », et ce dernier contient à son tour plus de traits que celui de *Baum*, « arbre ». Les éléments réfléchissants peuvent ainsi être plus ou moins précis. Ils représentent des icônes ou des diagrammes de la réalité. Nous pouvons, par le choix de tel ou tel lexème, choisir et déterminer le degré de précision voulu. Pour Peirce, qui a continué à travailler la théorie de la réflexion des Modistes – qui était déjà très élaborée – le réglage de cette focalisation représente les différents degrés d'une « diagrammaticité ». Cette théorie de la réflexion se retrouve d'ailleurs, avec quelques erreurs de lecture et d'interprétation, chez Wittgenstein, lequel n'aurait lu – c'est du moins ce qu'il prétendait – que les écrits de William James et jamais ceux de l'ami et modèle intellectuel de ce dernier, à savoir Charles S. Peirce. Chez Peirce également se sont glissées des erreurs de lecture et d'interprétation¹⁵, erreurs dues à son immersion et insertion intellectuelles dans un champ paradigmatique différent. C'est précisément à cause de ces erreurs de raisonnement que les théories de Peirce et de Wittgenstein sur la réflexion ont trouvé tant d'échos. Car ces erreurs ne sont en fait rien d'autre que des adaptations, conscientes ou inconscientes, au fonds intellectuel de notre époque contemporaine. Chez Wittgenstein, cette capacité d'adaptation est plus grande que chez Peirce, et ceci a puissamment contribué à sa plus grande popularité. Jürgen Habermas a tenté de son côté d'expurger de l'œuvre de Peirce, en la filtrant, tous les points qui relèvent de la théorie de la connaissance, tout en veillant à en conserver la géniale matière qui lui est propre. Chez Peirce comme chez ses adeptes, il se trouve des parties provenant de la grammaire spéculative, échouées là telles des épaves en quelque sorte, si bien que ni leur

¹⁵ La réception d'Aristote est étudiée par K. Oehler (1995). Que l'on se reporte aussi à Jean-Marie Zemb (1981). Jean-Marie Zemb indique qu'il suit Peirce quant à la terminologie (est concerné ici le concept de phème), mais non sur le fond (290).

origine ni leur contexte d'origine ne sont plus dès lors discernables.

L'œuvre de Jean-Marie Zemb vise à une théorie de la réflexion ambitieuse et exigeante, partageant par là les objectifs de Wittgenstein et de Peirce, mais il ne reprend pas à son compte les concessions qu'ils ont faites à l'axiomatique de leurs contemporains. Que cela signifie-t-il sur le plan de l'ontologie et de la sémantique ?

Un lexème, quel que soit son degré d'iconicité et de diagrammaticité, comporte toujours, dans la conception modiste, des traits du réel. En ce sens, le réel est plus fort que nous. Le rôle des sens s'en trouve réévalué : « L'épistémologie aristotélicienne est bien attirante qui stipule que rien ne parvient à l'esprit à moins de le faire par la voie des organes sensoriels [...] »¹⁶. Ceux-ci apportent cependant toujours trop de réel. La brutalité des impressions sensorielles est domptée par la langue. Pour Jean-Marie Zemb, chaque langue est un essai chaque fois particulier de domestiquer l'universel¹⁷. Pour cela, chaque langue dispose des mêmes « techniques de domestication ». Chaque langue est par exemple capable de découper le monde (de le « méréologiser »), c'est-à-dire de traduire l'univers des données non discrètes en unités discrètes (ce qui constitue la fonction thématique, voire thématisante). Et chaque langue est capable de mettre en rapport ces parties du monde découpées chaque fois différemment, de les comparer et de les classer (ce qui constitue la fonction rhématique).

La théorie de la connaissance propre à la Grammaire Philosophique soutient que nous ne pouvons, par principe, jamais donner que des images qui sont correctement réfléchies, et jamais d'images qui soient incorrectement réfléchies. Plus encore : nous serions incapables de réfléchir incorrectement des images du monde. Nous ne faisons chaque fois que choisir des segments différents en privilégiant chaque fois des traits spécifiques du réel. Peu importe quels découpages nous privilégions et quels traits nous sélectionnons, nous privilégions et sélectionnons dans tous les cas le réel. C'est dans ce sens qu'il faut comprendre la phrase énigmatique de Cratyle, le professeur de Platon, qui stipule que, par principe, nous ne pouvons nous tromper dans l'usage de la langue. Même si nous le voulions, nous ne le pourrions pas¹⁸.

C'est précisément ici qu'intervient la composante grammaticale et partant, la réflexion métalinguistique sur la grammaire. Un archilexème est une combinaison de sèmes. Il peut être comparé à un filtre dans lequel "aurait été retenu" lors du filtrage un morceau de réalité, et ceci au double sens du terme : la réalité est présente, mais elle est réduite à quelques traits. Ce n'est qu'une fois opérée cette réduction que l'esprit humain peut travailler la substance du réel. La langue prépare en quelque sorte des petites "bouchées" avec le monde réel, "bouchées" que la cognition pourra ensuite digérer. Ces petites bouchées sont par exemple les "objets" qui n'apparaissent pas ainsi "façonnés" dans le monde des données brutes, non discrètes. Ce sont les archilexèmes qui contribuent à cette "objectivation" du monde. On pourrait désigner les "particules élémentaires" (les sèmes) dont sont constitués les archilexèmes du terme d'"atomes sémantiques". Jean-Marie Zemb propose ici le terme de "quantum" afin d'écarter tout risque d'association importune.

Les quanta sont une réalité découpée par la visée méréologique. La langue est responsable de cette opération méréologisante. La combinatoire des quanta que l'on trouve dans un archilexème représente déjà une construction en soi. On pourrait peut-être désigner cette combinatoire de sèmes, ou de quanta, comme une "sorte de réalité virtuelle", de modèle plus ou moins réussi de la réalité. Ce n'est pas un hasard si Jean-Marie Zemb propose le terme

¹⁶ Jean-Marie Zemb, *Vergleichende Grammatik Französisch-Deutsch*, 1984 : 676.

¹⁷ « Chaque langue tente de domestiquer l'univers [...] », Jean-Marie Zemb, 1981 : 289.

¹⁸ Platon, *Kratylos*, 1991 : 227-267 (principalement).

de “grammaire quantique” pour sa grammaire philosophique si nourrie et imprégnée de part en part par la théorie de la connaissance. La grammaire quantique décrit la langue du point de vue de sa fonction première : celle de rendre le monde accessible à notre faculté de connaître¹⁹. La fonction de communication est au fond incluse dans cette définition de la langue, ou se laisse dériver d’elle.

Les archilexèmes avec leur “quantum de réalité” ne sont pas encore des lexèmes. On pourrait dire d’eux, au mieux, qu’ils sont un matériau lexématique brut, puisqu’un lexème survenant dans une énonciation contient beaucoup plus que ce que le filtre de l’archilexème retient de la réalité : il s’y voit doté d’une enveloppe grammaticale, d’un “revêtement” qui lui apporte ainsi, au minimum, une assignation à une classe de mots donnée. L’exemple classique de la grammaire des Modistes était l’opposition de lexèmes tels que *Leid* et *leiden*. Avec l’assignation à une classe de mots, c’est une inconnue qui s’insère dans le jeu. Or, puisque les deux lexèmes *Leid* et *leiden* présentent exactement la même sélection de sèmes, cela veut dire que ni la nature de la classe de mots (nominale pour *Leid*, verbale pour *leiden*) ni tout autre modification grammaticale n’occasionnent quelque apport supplémentaire de sèmes. Car contrairement aux archilexèmes, la grammaire ne reflète pas le réel. Ceci se laisse très clairement illustrer par l’exemple du passif. Il importe peu qu’une phrase soit construite à l’actif ou au passif, les faits extralinguistiques restent identiques : la proposition *Irene füttert den Hund* / « Irène nourrit le chien » représente le même état de choses que *der Hund wird von Irene gefüttert* / « le chien est nourri par Irène ». Ceci apparaît clairement dès que l’on prend ces deux propositions pour des indications scéniques et qu’on les joue l’une à la suite de l’autre. C’est la même chose pour les lexèmes *Leid* et *leiden*. Si les classes de mots et tous les autres éléments grammaticaux n’ont pas pour fonction de refléter le réel, c’est-à-dire s’ils ne représentent pas d’élément de la réalité, la question se pose alors : en quoi consiste exactement leur fonction ? Les différenciations opérées par les classes de mots ne sont pas à ramener à de purs choix d’artifices ornementaux de langue !

« Un lexème est un archilexème plus X ». C’est la formule proposée par Jean-Marie Zemb. Ce X qui s’ajoute, cette qualité supplémentaire, est toujours en premier lieu la différenciation de la classe de mots. Les classes de mots sont la base de la grammaire, base sur laquelle toutes les autres catégories grammaticales opèrent. Il y a les catégories nominales et verbales. Afin d’être opératives, toutes les catégories grammaticales ont absolument besoin de l’assise que leur procure la classe de mots. Il n’y a ainsi pas grand sens à faire figurer pêle-mêle dans une même liste les classes de mots et les catégories grammaticales – la liste n’étant pas structurée. C’est pourtant justement ce que suggèrent les grammaires et les lexiques actuels. Mais ils commettent une erreur encore plus grave lorsqu’ils attribuent à chaque mot isolé une classe de mots et que, pour y parvenir, ils inventent toute une série de classes de mots supplémentaire. Les classes de mots elles-mêmes sont à leur tour présentées dans une liste établie hors de tout principe méthodique. Les chapitres consacrés aux classes de mots sont construits selon le modèle d’une commode qui aurait une dizaine de tiroirs. Chaque mot particulier survenant dans une phrase se voit alors rangé dans l’un des tiroirs. Ce principe de rangement a beau être simple, il n’empêche qu’un grand désordre règne à l’intérieur de chaque tiroir.

Quand les catalogues prévus pour classer des unités sont mal structurés, cela indique que la fonction des dites unités n’a pas été correctement comprise. Qu’écrivent les grammaires actuelles sur les classes de mots ? La question de la fonction n’y est même pas

¹⁹ Jean-Marie Zemb (1984 : 945) caractérise ainsi la grammaire quantique : « La grammaire ‘quantique’ est une théorie sémantique de la langue qui essaye de comprendre la double fonction du *logos* comme saisie du monde et comme instrument de communication [...] ».

posée ! La liste des classes de mots se trouve alors non seulement dénuée de tout principe d'organisation, mais elle ne comporte même pas le nombre exact de catégories. La qualité de cette liste peut être illustrée par la comparaison qui suit : qu'on se représente quelqu'un à qui l'on demande ce qu'il a dans son cabas et qui répond : dans mon cabas j'ai des poires, des fruits, des pommes, des Boskoop, un chou frisé, un chou, des légumes et des fruits du Lac de Constance. Les listes actuelles de classes de mots sont à peu près du même registre de qualité. Leur fait défaut toute intelligence de hiérarchie des unités. Un enfant qui, lors de l'acquisition du langage, a des difficultés persistantes à distinguer les hyperonymes des hyponymes et qui, à cause de cela, ne peut ni apprendre ni comprendre ce qu'est l'architecture du vocabulaire, ni en acquérir la maîtrise, cet enfant aura besoin d'une thérapie. De même, la grammaire actuelle a besoin d'une thérapie. Dans son cas particulier, la seule mesure sensée est de l'adresser à un grammairien qui s'est spécialisé dans la philosophie.

Que les listes de classes de mots ne reposent sur aucun principe structurant n'est pas le résultat d'une décision libre et audacieuse. Cet état de choses résulte d'une mauvaise lecture d'Aristote, ce qu'avait déjà relevé Brøndal en 1928²⁰. Ce qui était chez Aristote une présentation structurée, fut pris à tort – et cette erreur perdure depuis la Renaissance –, pour un catalogue de classes de mots. On ne trouve pas encore cette lecture erronée dans la « Grammaire Philosophique » ; et elle a disparu de la Nouvelle Grammaire Philosophique de Jean-Marie Zemb. Au centre de cette dernière se trouve l'affirmation du primat de la fonction sur la forme. Celui qui ne sait pas déterminer la fonction des classes de mots devrait commencer par ne pas faire le moindre pas en avant, tant est mince la couche de glace sur laquelle il réfléchit. Il n'y a pas non plus grand sens à escamoter le problème de la détermination de la fonction des classes de mots. Celui qui en effet ne trouve rien à dire sur la première couche de la grammaire, celle qui est au-dessus des lexèmes, devra pareillement, quand il lui faudra déterminer les fonctions de toutes les autres catégories grammaticales, essayer de se tirer d'affaire – sans pouvoir prendre là non plus quelque appui sur une terre ferme.

2. De l'archilexème au lexème : la fonction des classes de mots

La question de la réalité de l'archilexème a trouvé entre-temps une réponse implicite : l'archilexème est le résultat d'un processus au cours duquel le réel a été traité par la langue pour qu'il puisse être travaillé au plan cognitif. Mais cela ne règle pas jusqu'au bout la transposition de la texture du monde dans un texte qui serait compréhensible à l'homme. Ce premier processus de sélection qui construit une signification est suivi d'un second, qui est sa phase d'apprêt : la signification va être maintenant présentée selon un mode spécifique. Ce second processus ne donne lieu à aucune sélection de traits, mais au choix d'une perspective. Les classes de mots font partie de ces éléments constitutifs de mise en perspective. Toute nouvelle catégorie grammaticale qui prendra appui sur ces perspectives installées à la base, proposera de nouvelles perspectives, voire de fins réglages de perspective.

Qu'est-ce qu'une perspective ? L'expérience montre que nous ne sommes généralement pas capables d'appréhender d'un seul coup d'œil un objet dans sa totalité, par exemple une maison. Nous ne pouvons pas en percevoir simultanément toutes les facettes ; nous ne pouvons au même instant la voir de l'intérieur et de l'extérieur. Nous sommes dans l'incapacité de la considérer simultanément hier, aujourd'hui et demain, et il ne nous est pas possible au même instant de la voir et de ne pas la voir. Les perspectives sont ainsi le résultat d'un choix de morceau de réalité. Désigner de "subjectives" ces mises en perspective ne permet pas de saisir correctement les choses. Ces perspectives représentent un choix et,

²⁰ V. Brøndal, *Les parties du discours*, 1948 : 47 [1928 pour l'édition danoise].

partant, elles sont dépendantes d'une situation. Pourtant, de même que l'on peut faire le tour d'une maison et compléter les perspectives que l'on a de celle-ci, de même la représentation de nature langagière permet-elle d'"arrondir" les perspectives, et ce précisément grâce aux catégories grammaticales.

De même que nous ne pouvons choisir qu'une seule position, une seule place dans l'espace, de même ne pouvons-nous jamais choisir qu'une classe de mots à la fois. L'archilexème nous présente tout d'abord un découpage plus ou moins précis de la réalité. Les hyponymes peuvent être comparés techniquement à un zoom. Le morceau de réalité découpé sera petit, mais d'autant plus précis. Les hyperonymes sont comparables à des prises de photo grand angle, avec perte obligatoire de détails. Si l'on en revient au lexème, celui-ci est doté, contrairement à l'archilexème, d'une perspective spécifique de plus sur la partie de réalité découpée. La formule de Jean-Marie Zemb, selon laquelle le lexème est à définir comme un archilexème plus X, peut ainsi être clarifiée : le lexème est un archilexème plus perspective, apportée et installée par une classe de mots spécifique.

Dans la vie réelle, on peut changer de place dans l'espace extérieur. Dans le domaine virtuel de la langue, de tels changements de place sont également possibles, d'une rapidité et d'une efficacité extraordinaires. Des moyens grammaticaux spécifiques sont mis en jeu : les lexèmes peuvent changer de classe de mots grâce à la translation. Ceci permet de se libérer de la subjectivité limitée liée une place particulière et de pouvoir se rapprocher de plus en plus de la réalité. La même chose vaut pour toutes les catégories grammaticales. La caractéristique d'une catégorie grammaticale est que l'on ne peut jamais choisir qu'un seul élément du paradigme à la fois. Un verbe ne peut par exemple survenir simultanément au présent et au prétérit. Mais il peut, en théorie, être employé aussi bien au présent qu'au prétérit. On ne peut construire simultanément une phrase selon une diathèse active et selon une diathèse passive. Mais on peut, en théorie, la construire aussi bien selon une diathèse active que selon une diathèse passive. Cette série d'exemples est envisageable pour toutes les catégories grammaticales, y compris celles qui relèvent de la syntaxe (syntaxe et morphologie sont du reste deux champs de réalisation de la grammaire). Une phrase ne se construit pas simultanément avec le verbe en première position et en dernière position ; mais les deux possibilités n'en existent pas moins parfaitement, et l'une comme l'autre sont de riches indicateurs d'informations. Les deux composantes essentielles sont ainsi le dictionnaire et la grammaire. Du point de vue de la Grammaire Philosophique, il s'agit là de deux étapes sur le chemin de la cognition.

Si le lexème est un archilexème doté d'une base grammaticale – les classes de mots –, alors se pose naturellement la question de savoir si toutes les unités (les mots) qui surviennent dans une proposition peuvent être attribuées à une classe de mots. La condition préalable à une telle assignation à une classe de mots à ce niveau grammatical, c'est la présence d'une botte de traits sémantiques et lexicaux. La question se pose de savoir s'il se trouve véritablement de tels traits dans l'article ou dans les prépositions. D'un point de vue fonctionnel, les prépositions ne sont en fait souvent que des morphèmes grammaticaux libres, détachés de support et qui ont les mêmes fonctions que les morphèmes casuels (les postpositions). Chez Aristote, ces unités de langue « synsémantiques » étaient rigoureusement séparées des unités « autosémantiques ».

Une fois que l'on s'est ouvert à ces idées, on reconnaît que le nombre des classes de mots possibles se réduit considérablement. Seul celui qui ne connaît pas la fonction des classes de mots peut en venir à l'idée insensée de vouloir attribuer à une classe de mots donnée tout ce qui, dans la chaîne (écrite) de la langue, se trouve entre des espaces blancs, vides, entre les "trous". Une attribution à une classe de mots n'a de sens que si une base archilexématique, ou une botte sémantique de traits, livrent à l'opération un fondement. Ce

n'est le cas que pour les autosémantiques : les verbes, les substantifs, les adjectifs et les adverbes. Ces unités catégorielles relevant d'une classe de mots déterminée peuvent être formées de manière synthétique ou analytique. Les synsémantiques ne sont que des satellites libres gravitant autour d'une classe de mots. Les unités catégorielles qui sont formées analytiquement, J.-M. Zemb les désigne du terme de « taxèmes ». Ce n'est pas un hasard si le premier tome de sa *Grammaire comparée* s'ouvre sur cette différenciation. C'est ainsi qu'est mis fin aux analyses erronées qui depuis des siècles ont été appliquées à la question des classes de mots et à celle de leur classification, analyses selon lesquelles tout morphème survenant à l'état libre est susceptible de relever d'une classe de mots²¹.

La considération fonctionnelle des classes de mots ne s'arrête pas là. Dès qu'est clarifiée la question de savoir à quels éléments on peut véritablement attribuer un statut de classe de mots, il reste à établir la hiérarchie grammaticale des classes de mots. La liste des classes de mots a donc été dans un premier temps réduite. À présent, elle va être structurée. Au centre de la grammaire de Jean-Marie Zemb se trouvent les deux classes de mots qui ont un rapport direct avec l'archilexème : le verbe et le substantif. Il s'agit là de l'opposition fondamentale dans les classes de mots. Elle est aussi fondamentale que celle qui, dans le domaine des phonèmes, oppose voyelles et consonnes. On pourrait désigner les termes de l'opposition, à ce premier niveau, de macro-substantif et de macro-verbe, afin d'éviter certaines confusions²². À la place du terme de macro-substantif on pourrait aussi employer le concept de nom (*onoma*) dans sa signification première, celle qui regroupe les noms et les adjectifs.

La classe des adjectifs accueille en outre ce que l'on appelle les adverbes. Celui qui parle d'adverbe devrait, en toute logique, parler de même d'« adnom », pense Jean-Marie Zemb. Les adverbes et les adnoms sont les uns comme les autres des sous-classes de l'adjectif. Les interminables discussions qui ont lieu aujourd'hui pour déterminer par où passe la séparation entre adjectifs et adverbes proviennent elles aussi d'un mode de pensée qui méconnaît la hiérarchie des unités. Celui qui réfléchit à la manière de séparer les animaux des poissons se trouve empêtré dans le même dilemme que celui qui veut distinguer les adjectifs des adverbes.

Sous l'opposition fondamentale entre le verbe et le nom se nichent en fait deux techniques distinctes qui ont pour but de rendre fini un univers qui est infini. Les substantifs ont une fonction méréologique. Ils servent ainsi à découper dans l'entier du monde des morceaux – et à les en détacher. Le nom propre est le substantif par excellence, puisqu'il a en effet une référence univoque. Tout ce qui se laisse désigner tombe dans le champ d'intervention du substantif. Le verbe n'a en revanche aucune fonction déictique. Il ne contient rien que de la signification pure. Les significations s'obtiennent quant à elles grâce à une technique qui consiste à produire par classification des ensembles finis. Les substantifs (au sens de macro-substantifs) sont ainsi des archilexèmes dotés d'une fonction déictique, les verbes (au sens de macro-verbes) étant au contraire des archilexèmes dotés d'une fonction de signification. Qu'il soit ici simplement rappelé que les adjectifs sont considérés par J.-M. Zemb comme des « ajouts de signification ». Il y a aussi des « ajouts de désignation » : ce sont les déterminants.

²¹ Dans sa présentation des parties du discours, la grammaire *Duden* n'a, pas plus dans la 4^e édition (1984) que dans la 5^e (1995), pris en compte ce progrès dans la rédaction grammaticale. Cette absence est d'autant plus frappante que la *Vergleichende Grammatik* est parue dans une série publiée par les éditions Duden. La *Vergleichende Grammatik* ne figure même pas dans la bibliographie des deux dernières éditions de la grammaire *Duden*.

²² Pertinente est également la désignation comme « superparties du discours » que propose A. Lemaréchal (1994).

Il est évident qu'on ne peut comprendre le système des classes de mots que si l'on a au préalable compris toute la pertinence opérative de la distinction entre signification et désignation. On sait que cette distinction a disparu. La cause doit en être imputée à la critique à laquelle les distinctions "spéculatives" de la grammaire des Modistes – prétendument trop subtiles – furent soumises, critique qui intervient principalement au début de la Renaissance. Le renouveau d'intérêt pour la distinction entre signification et désignation, sa « redécouverte » par Frege, de même que sa reprise par la philosophie analytique et les structuralistes, montrent à quel point ces concepts fondamentaux d'une linguistique aristotélicienne, voire d'une « Grammaire Philosophique », étaient sombrés dans l'oubli alors qu'ils constituaient au Moyen Âge tardif le socle même des enseignements dispensés à tout étudiant.

Que le niveau de nos connaissances actuelles soient encore loin d'avoir rattrapé celui qu'il avait atteint avec la Grammaire Philosophique, c'est ce que montre le traitement réservé aux classes de mots dans les grammaires de l'allemand contemporain, et en particulier dans la Grammaire *Duden*, l'ouvrage bouc émissaire qui n'est toujours cité qu'à titre d'exemple. On peut toujours y lire par exemple (comme on le pouvait chez Priscien) que les classes de mots présentent des affinités avec tels ou tels groupes de signification. Il est parfaitement évident qu'y fait encore défaut la prise de conscience que les classes de mots n'ont à voir ni avec l'ontologie ni avec la signification.

Le constat de R. Jakobson – selon lequel le niveau que la linguistique avait atteint au Moyen Âge tardif n'aurait toujours pas été égalé depuis – vaut pour la présentation qui est faite des classes de mots – à une exception près. Avec son concept d'archilexème, Jean-Marie Zemb a construit un « pipeline » qui permet à nouveau d'utiliser les réserves d'énergie en matière de métagrammaire présentes dans la Grammaire Philosophique du Moyen Âge. Elle était de la plus grande urgence : que l'on pense à la définition des classes de mots par Noam Chomsky²³, que ses partisans n'ont pas contestée. Le verbe est défini par Chomsky comme [+V, -N], le substantif comme [-V, +N], l'adjectif comme [+V, +N] et la préposition comme [-V, -N]. Cette "définition" est d'une banalité tout aussi affligeante que l'est la "définition" de la consonne par les traits [+C, -V] et celle de la voyelle par les traits [-C, +V], ou encore que de "définir" le concept de plante par les traits de [+plante, -animal]. Il est clair que plusieurs niveaux sont ici confondus. Cela mis à part, on aimerait savoir pourquoi la préposition se voit reconnaître le statut de classe de mots.

Si l'on essaie aujourd'hui de se procurer une vue d'ensemble sur la recherche concernant les classes de mots, on constate vite que seule la linguistique francophone échappe aux types d'erreur que l'on vient de voir²⁴. Elle doit incontestablement son avance au « dopage » que lui procure l'école de la pensée modiste.

Le concept d'archilexème ne représente que l'un de ces nombreuses passerelles que Jean-Marie Zemb a établies avec la Grammaire Philosophique. Celui qui utilise sa Grammaire comme un livre de lecture y découvrira d'autres éléments originaires de cette Grammaire Philosophique inspirée par Aristote.

IV. Les éléments fondamentaux d'une grammaire aristotélicienne

La Grammaire Philosophique est fondée sur le principe établi par Aristote, à savoir qu'une science digne de ce nom ne s'occupe que des lois générales et non pas du particulier ni

²³ Chomsky, 1982.

²⁴ Par exemple L. Basset / M. Pérennec (1994). Il se trouve dans cet ouvrage l'article remarquable de P. Kirtchuk. Chez Kirtchuk, la tradition modiste est indiscutablement présente.

du contingent. Dans ces conditions, une théorie grammaticale ne peut être reconnue comme scientifique que si elle étudie ce qui est universel dans les langues particulières. Ceci permet d'éviter l'erreur actuellement très répandue qui consiste à établir que les langues particulières sont faites d'une partie qui relève du particulier et d'une partie qui relève de l'universel. Chaque langue particulière considérée comme un tout est bien plutôt l'expression chaque fois individuelle de processus aux incidences universelles. Une linguistique d'inspiration aristotélicienne ne se distingue pas fondamentalement, dans son ambition, des sciences naturelles. Dans une linguistique de ce type intervient de surcroît le primat de la compréhension du monde, qui passe avant celui de vouloir le changer²⁵. Avec la Renaissance et l'émergence des consciences nationales qui a suivi, la réflexion sur le langage s'est vue cependant de plus en plus recentrée sur l'étude de ces nouvelles philologies nationales. Le particulier de la langue nationale se trouva dès lors mis au premier plan tandis que la part d'universel se voyait reléguée le plus possible à l'arrière-plan. Ces philologies nationales ne sont plus « scientifiques » au sens aristotélicien du terme. C'est pourquoi il n'est au fond pas surprenant que parallèlement à leur développement, les sciences humaines connaissent un réel déclin. La *Grammaire comparée du français et de l'allemand* de Jean-Marie Zemb n'est naturellement pas à concevoir comme un ouvrage dans lequel seraient comparés les résultats de travaux menés par deux philologies nationales différentes. Les deux langues y sont en effet employées, à tour de rôle, tantôt comme langue et tantôt comme métalangue. Cette méthode rend possible une réflexion par la langue sur la langue. Ce n'est certainement pas un hasard si les progrès décisifs observés dans la rédaction de certains ouvrages de grammaire s'appuient généralement sur le bilinguisme, voire sur le plurilinguisme de ceux qui les rédigent. Celui qui a étudié à fond la *Grammaire comparée du français et de l'allemand* a en fait étudié un ouvrage de grammaire générale. Ce n'est pas seulement une meilleure connaissance des structures du français et de l'allemand qu'il aura retirée de sa lecture, mais au-delà, il en aura retiré les bases d'une meilleure compréhension de toute langue particulière.

À ce primat de la compréhension est étroitement lié cet autre primat de la fonction sur la forme. On trouve cette préséance reconnue à la fonction aussi bien chez R. Jakobson et E. Coseriu que chez J.-M. Zemb. On la rencontre de même chez tous ceux qui poursuivent cette tradition aristotélicienne dans leur rédaction d'ouvrages grammaticaux, qu'ils en aient conscience ou non. En cela, l'exigence du primat de la fonction renvoie, avant tout, à une conception métalinguistique. Une conception fondée sur les fonctions se révèle en général plus fructueuse qu'une démarche orientée sur la forme. Dès que les fonctions sont reconnues, ce sont les formes elles aussi qui bénéficient très rapidement d'une meilleure lecture. Il est frappant de constater que l'axiome de l'arbitraire du signe a précisément été fortement relativisé par ceux des linguistes qui étaient des aristotéliciens, comme R. Jakobson, E. Coseriu et J.-M. Zemb.

Autre trait marquant d'une linguistique aristotélicienne et d'une théorie scientifique qui relève de cet esprit : la « triadomanie » des aristotéliciens. C'est ainsi que fut qualifiée la tendance de Peirce qui se manifeste dans ses investigations sémiotiques, à savoir de partir d'une structure des signes qui est triadique et non dyadique. On a tenté de ridiculiser de multiples façons ce refus de la structure binaire. Dans le cas de Peirce, on aime rapporter les choses à une union avec une épouse Trinitaire (ainsi qu'à sa propre conversion), tentant ainsi de ramener une conception théorique, sa conception théorique, à ce qui est un dogme religieux. La même critique a été faite à la théorie grammaticale du Moyen Âge, dont on a rapporté la structure triadique du signe à la doctrine chrétienne de la Trinité²⁶. Mais on

²⁵ J.-M. Zemb, 1984 : 554.

²⁶ Que l'on se reporte à A. de Libera et I. Rosier, 1992 : 125.

rencontre aussi la conception qu'à la constitution d'un signe complet, trois fonctions sont absolument nécessaires, conception présente chez Aristote comme chez Platon, soit bien avant toute doctrine d'un Dieu trinitaire. L'affirmation selon laquelle la thèse des trois fonctions fondatrices du signe serait obligatoirement à placer en quelque sorte dans un bissac dont l'autre poche serait toute la théologie du Moyen Âge se voit ainsi dénuée de tout fondement.

La triadomanie (ou mieux la "triado-sagesse") de Jean-Marie Zemb se trouve aujourd'hui liée aux termes de Thème, de Phème et de Rhème. Ils sont les éléments constitutifs d'un signe complet. Le signe complet est la proposition, point sur lequel Peirce, et pas seulement lui, a toujours attiré l'attention. Peirce est celui qui introduisit le concept de Phème, et J.-M. Zemb renvoie explicitement à Peirce quand il introduit ce concept, sans qu'il en adopte toutefois la qualification de corrélat aristotélicien²⁷. Mais dans le rejet de la dichotomie Sujet-Prédicat, J.-M. Zemb et Peirce se rejoignent. Dans sa leçon inaugurale au Collège de France, Jean-Marie Zemb résume ainsi les faits : « Le règne de la dyade S-P fut l'empire du non-sens. »²⁸ La conception dichotomique de la proposition rend son analyse aussi bien asémantique que dénuée de tout sens, voire inepte.

Le thème a une fonction méréologique, c'est-à-dire que la fonction qui lui est assignée est de désigner le monde et de le transformer en un univers d'objets. Le thème présente une organisation parataxique. Les parties que le thème a découpées dans le tout du réel ne sont hiérarchisées que dans le rhème, lequel a une fonction épistémologique : le rhème est le lieu où les parties sont ordonnées, rassemblées dans des classes et hiérarchisées. Le rhème est le domaine des significations, le thème celui des désignations. Le phème exerce sa fonction grâce à la partie finie du verbe, fonction que l'on peut réduire à la copule « être ». La copule sert à suspendre les deux processus qui créent du fini, la désignation et la signification. Les phrases qui comportent en effet un verbe fini parviennent par là à maîtriser le monde, qui est par nature infini. Ce pouvoir qu'a la langue de désigner par des moyens finis une multitude infinie est mis en œuvre par la copule « être », voire par la partie finie du verbe. Le propos de Jean-Marie Zemb est qu'il faudrait replacer au centre des analyses l'étude des capacités opératives de ce troisième élément. Cet élément est celui qui nous permet de former un nombre infini de désignations. Une phrase est, si l'on y regarde bien, une forme complexe de désignation. Elle se rapporte donc également au réel. Sans le phème, il n'y aurait ainsi aucune liaison entre le monde des concepts, – que la périphrase de « réalité virtuelle » pourrait servir à décrire –, et le monde des percepts ou monde des perceptions.

Concevoir le verbe comme une entité complexe, portant non seulement des fonctions phématiques, mais aussi des fonctions thématiques et rhématiques, a d'énormes conséquences théoriques, dont seules quelques-unes peuvent être indiquées ici. Le verbe n'est pas à définir comme un « mot porteur de temps ». Le verbe contient toujours comme forme finie un morphème de personne. Ce pronom personnel avait d'ailleurs déjà chez les Modistes et les grammairiens qu'ils rédigeaient une place centrale²⁹. Les noms ne représentent de ce point de vue que des expansions du morphème de personne inhérent au verbe. C'est la raison pour laquelle le pronom pourrait être caractérisé comme un proto-nom. Le nom représente également, en toute logique, un pro-pronom.

Au cœur de la Grammaire Philosophique se trouve également le concept de transitivité. Jean-Marie Zemb a réussi – et ceci est intéressant – à définir la transitivité et partant, à en

²⁷ J.-M. Zemb, 1981 : 290.

²⁸ J.-M. Zemb, 1986 : 97.

²⁹ Cf. R. C. Hülsen, 1994.

donner une définition globale et valable. Si l'on considère les innombrables tentatives qui furent menées jusqu'à aujourd'hui, toutes infructueuses, en vue de résoudre cette question³⁰, on ressent les réussites propres d'une Grammaire Philosophique. Il ne s'agit point là d'un problème marginal ; on ne peut par exemple alléguer aucun critère fiable de mise au passif tant que l'on ne sait pas ce qui caractérise la transitivité et qu'on ne sait pas comment elle se distingue de la pseudo-transitivité. La Grammaire *Duden* a capitulé depuis longtemps devant ce problème, ce qui apparaît vite dès que l'on y cherche ce concept.

V. Une grammaire aristotélicienne comme théorie de la connaissance

On peut constater aujourd'hui, en linguistique, que de nombreux éléments théoriques pris isolément sont très opératifs, appliqués indépendamment les uns des autres. Ainsi en est-il par exemple de la considération de la proposition comme structure dyadique (d'après la théorie des actes de langage), et de la proposition vue comme relevant d'un ensemble de relations partie-tout, c'est-à-dire de relations de dépendance (grammaire de dépendance). Ces objets d'étude se trouvaient déjà au centre des préoccupations de la grammaire modiste et aristotélicienne, à cette différence près qu'à l'origine, ils n'étaient pas examinés séparément, mais qu'ils l'étaient au sein d'une théorie grammaticale cohérente. Les fils rouges qui remontent à la tradition modiste sont en partie connus (de Tesnière par exemple), mais il faudrait encore en découvrir et en dégager d'autres. En tant que théories isolées portant sur des parties, ces emprunts en principe couronnés de succès sont pourtant très sujets aux risques d'erreur. Tesnière, par exemple, s'est selon J.-M. Zemb plus d'une fois trompé dans ses considérations et analyses. Il n'est pas rare que des théories isolées, que l'on aime à saluer comme des découvertes isolées de théoriciens modernes, contiennent des contradictions insolubles du fait qu'elles ne représentent précisément que des emprunts partiels amalgamés à des éléments de l'axiomatique moderne avec lesquels ils sont incompatibles. Et ce faisant, a été oublié qu'à l'origine ces théories partielles étaient reliées entre elles.

Si les capacités opératives de la grammaire croissent si vertigineusement dès lors que celle-ci intègre une bonne dose de la théorie modiste de la connaissance, pourquoi n'a-t-on pas continué à préconiser officiellement qu'on recoure à cette recette ? S'agirait-il là d'un "doping" grammatical dont on ignorerait la portée des effets secondaires sur l'intellect et la pensée ? Que la plupart des auteurs garde le silence sur la source de leurs énergies n'est probablement pas dû à une intention de plagiat. La raison devrait bien plutôt en être que la grammaire scolastique est discréditée systématiquement depuis la Renaissance, et que pratiquement plus rien ne peut infléchir le cours des choses. Aristote non plus ne figurait pas ces dernières années dans les listes des philosophes les plus en vogue. Tout emprunt sérieux à la tradition aurait été discrédité comme étant un simple retour en arrière au-delà de Kant, etc. Peirce a certes dit que sa lecture de Kant avait été le lait nourricier de sa jeunesse, mais son réel détachement ultérieur de la philosophie kantienne est souvent ignoré. La plupart du temps, c'est au contraire son enthousiasme éphémère pour la philosophie kantienne qui est mis en avant. C'est comme si on voulait dresser un bouclier devant lui.

Jean-Marie Zemb ne s'est jamais – pas plus que Peirce – intéressé au prestige que pouvait revêtir une théorie linguistique, non plus que ne l'intéresse de savoir si elle est ancienne ou récente, ou si elle est originale ou connue depuis longtemps. Ce qui l'intéresse est seulement de savoir si la théorie a pour elle les meilleurs arguments et quelles en sont l'opérativité et la productivité. La théorie linguistique qu'il adopte a naturellement pour fondement une axiomatique qui provoque chez beaucoup des réactions de rejet : la langue est

³⁰ Ils se trouvent réunis dans le compte rendu de recherches de A. Siewierska (1984).

médiatrice entre le réel et la cognition. Elle est la traductrice universelle de laquelle dépend la cognition humaine. Il n’y a de relation directe qu’entre la langue et le réel, et c’est une relation indirecte qui cependant existe entre la cognition et la réalité. On pourrait peut-être dire de l’activité cognitive de l’homme qu’elle construit une réalité virtuelle sur le socle apporté par des données réelles. L’activité cognitive fait des expériences à partir de ces données. Elle peut les combiner autant qu’elle le souhaite. Même si les pierres de construction disposent d’une fondation réelle, cela ne vaut pas forcément pour la combinatoire dont toute la gamme peut être parcourue par la capacité cognitive de l’homme. Afin d’examiner l’utilité de ces expériences cognitives, il est nécessaire de relier le monde des concepts au monde des perceptions (percepts). Ce pont est établi grâce aux propositions, et partant grâce à la langue, laquelle permet une estimation incessante ainsi qu’une modalisation des éléments construits.

La langue se situe ainsi plus près du réel que de la cognition. Sa fonction est celle d’une réflexion au double sens du terme. Si donc la langue est un instrument de connaissance, la grammaire devrait être elle aussi – comme la « nouvelle grammaire philosophique » – une théorie de la connaissance, et le grammairien devrait être un philosophe.

(Traduit de l’allemand par Françoise Daviet-Taylor)

Bibliographie

- Aristoteles. Werke in deutscher Übersetzung*, I, 1 : Kategorien, 1997. Traduit [en allemand] et expliqué par Klaus Oehler, 3. A., Darmstadt.
- Basset, Louis / Pérennec, Marcel (éds), 1994. *Les classes de mots : traditions et perspectives*, Lyon.
- Brøndal, Viggo, 1948. *Les parties du discours. Études sur les catégories linguistiques*. Traduction française par P. Naert, Copenhague [édition danoise, 1928].
- Chomsky, Noam, 1957. *Syntactic Structures*, La Haye.
- Chomsky, Noam, 1966. *Cartesian Linguistics*, New York.
- Chomsky, Noam, 1982. *Lectures on Government and Binding*. The Pisa Lectures, Studies in Generative Grammar 9, Dordrecht / Cinnaminson.
- Duden. Grammatik der deutschen Gegenwartssprache*, 1995. Éditée et revue par Günther Drosdowski en collaboration avec Peter Eisenberg, 5^e édition élargie et totalement revue, Mannheim (Duden 4).
- Grammatica Speculativa. Sprachtheorie und Logik des Mittelalters*, 1977-. Fondée par Jan Pinborg, éditée par Klaus Jacobi et Corneille Henri Kneepkens, Frommann-Holzboog : Stuttgart / Bad Cannstatt.
- Grammatica Universalis. Meisterwerke der Sprachwissenschaft und der Sprachphilosophie*, 1966-1989. Textes introduits et édités par Herbert E. Brekle. Réimpression Frommann-Holzboog : Stuttgart / Bad Cannstatt.
- Hülsemann, Reinhard C., 1994. *Zur Semantik anaphorischer Pronomina. Untersuchungen scholastischer und moderner Theorien*. Studien und Texte zur Geistesgeschichte des Mittelalters 41, Liège.
- Jakobson, Roman, 1985 [1977¹]. « A Few Remarks on Peirce, Pathfinder in the Science of Language », in *Roman Jakobson, Selected Writings 7*, Berlin / New York / Amsterdam, pp. 248-253.
- Jakobson, Roman, 1985 [1975¹]. « Glosses on the Medieval Insight into the Science of Language », in *Roman Jakobson, Selected Writings 7*, Berlin / New York / Amsterdam, pp. 185-198.
- Kirtchuk, Pablo, 1994. « Deixis, Anaphore, ‘Pronoms’ : Morphogenèse et fonctionnement », in Louis Basset / Marcel Pérennec (éds), *Les classes de mots : traditions et perspectives*, Lyon, pp. 169-205.
- Lemaréchal, Alain, 1994. « Désignation et dénomination : superparties du discours », in Louis Basset / Marcel Pérennec (éds), *Les classes de mots : traditions et perspectives*, Lyon, pp. 149-168.
- Libera, Alain de / Rosier, Irène, 1992. « La pensée linguistique médiévale », in Sylvain Auroux (éd.),

- Histoire des idées linguistiques*, tome 2, Liège, pp. 115-186.
- Oehler, Klaus, 1995. "Peirce als Interpret der Aristotelischen Kategorienschrift", in Klaus Oehler, *Sachen und Zeichen. Zur Philosophie des Pragmatismus*, Francfort-sur-le Main, pp. 134-142.
- Pasnau, Robert, 1997. *Theories of Cognition in the Latter Middle Ages*, Cambridge.
- Peirce, Charles Sanders, 1986. *Kurze Logik*. MS 595 (1895), in *Ch. S. Peirce, Semiotische Schriften*. Édité et traduit [en allemand] par Christian Kloesel et Helmut Pape, I, Francfort-sur-le Main, pp. 202-229.
- Platon, 1991. *Kratylos*, in *Sämtliche Werke in zehn Bänden, Griechisch und Deutsch*, III. D'après la traduction de Friedrich Schleiermacher, complété par les traductions de Franz Susemihl *et al.* Édité par Karlheinz Hülser, Francfort-sur-le Main / Leipzig, pp. 103-267.
- Siewierska, Anna, 1984. *The Passive. A Comparative Linguistic Analysis*, Londres.
- Walther, Elisabeth, 1989. *Charles Sanders Peirce : Leben und Werk*, Baden-Baden.
- Zemb, Jean-Marie, 2006¹⁷ [1961¹]. *Aristoteles. Mit Selbstzeugnissen und Bilddokumenten*, Rowohlt's Monographien 63, Reinbek-Hambourg.
- Zemb, Jean-Marie, 1978. *Vergleichende Grammatik Französisch-Deutsch*, Teil 1 : Comparaison de deux systèmes. Duden Sonderreihe Vergleichende Grammatiken 1, Mannheim / Vienne / Zurich.
- Zemb, Jean-Marie, 1981. "La triple erreur du Cratyle", in *Logos Semantikos : Studia linguistica in honorem Eugenio Coseriu 1921-1981*, vol. 2, édité par Harald Weydt, Berlin / New York, pp. 287-299.
- Zemb, Jean-Marie, 1984. *Vergleichende Grammatik Französisch-Deutsch*, Teil 2 : L'économie de la langue et le jeu de la parole. Duden Sonderreihe Vergleichende Grammatiken 1, Mannheim / Vienne / Zurich.
- Zemb, Jean-Marie, 1986. *Leçon inaugurale* (25 avril 1986), Collège de France, Chaire de Grammaire et Pensée Allemandes, Paris.